

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la

Maison genevoise des médiations

Genève

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
des comptes annuels 2025**

Carouge, le 10 mars 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

A l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la

Maison genevoise des médiations, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association de la **Maison genevoise des méditations** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Carouge, le 10 mars 2026

BY Fiduciaire et Audit SA



Yassine Boussakouk
Expert-réviseur agréé
(No ASR 110275)

Annexes

Comptes annuels

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

en CHF

ACTIF

	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Trésorerie		25 142,09	15 151,91
Autres créances à court terme	1	4 500,00	11 830,00
Actifs de régularisation	2	6 262,90	6 249,65
Total Actif circulant		35 904,99	33 231,56
Immobilisations financières (Dépôt loyer)		4 631,60	4 626,75
Immobilisations corporelles	3	2 911,80	7 800,50
Total Actif immobilisé		7 543,40	12 427,25
TOTAL ACTIF		43 448,39	45 658,81

PASSIF

	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Subventions non dépensés à restituer	7	4 188,28	5 122,03
Autres dettes à court terme	5	7 706,95	5 086,55
Passifs de régularisation	6	6 727,95	9 670,50
Total Capitaux étrangers (court terme)		18 623,18	19 879,08
Capital social		25 779,73	23 847,19
Résultat de l'exercice		(954,52)	1 932,54
Total Capitaux propres		24 825,21	25 779,73
TOTAL PASSIF		43 448,39	45 658,81

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

COMPTE DE RESULTAT 2025

en CHF

	Annexe	2025	Budget 2025	2024
Subventions des collectivités publiques	8	123 459,00	123 459,00	123 459,00
Dons, cotisations	9	840,00	1 100,00	1 130,00
Produits de l'activité	10	122 051,20	122 400,00	119 695,70
Total Produits d'exploitation		246 350,20	246 959,00	244 284,70
Honoraires médiateurs indépendants		32 750,00	48 900,00	47 905,05
Honoraires Sensibilisation, Ateliers et Formateur		0,00	0,00	0,00
Honoraires heures administratives et bureau		3 520,00	6 150,00	6 014,15
Charges directes des projets et activités		36 270,00	55 050,00	53 919,20
Salaires médiateurs		54 961,00	51 400,00	50 528,00
Salaires Sensibilisation et Ateliers		6 268,00	5 300,00	5 306,70
Salaires jetons comité, adm.		25 946,50	14 800,00	14 557,30
Salaire bureau et comptabilité		47 991,00	47 825,70	47 825,70
Charges sociales		27 789,55	24 800,00	22 342,65
Autres charges de personnel		1 820,60	2 000,00	749,95
Charges de personnel		164 776,65	146 125,70	141 310,30
Adaptation subvention à restituer à l'Etat de 2022 et 2023		0,00	0,00	(504,46)
Autres charges d'exploitation	11	41 569,36	40 500,00	41 111,49
Total Charges d'exploitation		242 616,01	241 675,70	235 836,53
Résultat intermédiaire		3 734,19	5 283,30	8 448,17
Amortissements		4 888,70	4 247,00	4 247,60
Résultat financier		688,66	850,00	739,21
Impôts		45,10	50,00	42,45
Résultat de l'exercice avant répartition		(1 888,27)	136,30	3 418,91
Part de subvention à restituer à l'Etat de Genève	7	933,75		(1 486,37)
Résultat de l'exercice		(954,52)		1 932,54

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

I INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

A FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

Maison genevoise des médiations
41, rue de la Synagogue
1205 Genève
www.mgem.ch
info@mgem.ch
4122 320 59 94

L'Association Maison genevoise des médiations, fondée en 1997, est constituée sous la forme d'une association sans but lucratif et d'utilité publique, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil.

Elle a pour buts de promouvoir et de favoriser la résolution des conflits par la médiation en tant que processus de gestion et de recherche de solutions aux conflits, en offrant un lieu de pratique, d'échanges et de réflexion sur le canton de Genève. Elle met à disposition du public des médiateurs professionnels.

B ORGANISATION

Le comité de la maison genevoise des médiations se présente comme suit :

Fuchs Castro Maria	Présidente *
Schneider Philippe	Vice-président *
Wallimann Stéphane	Membre
Favre Nathalie	Membre
Claeys Julien	Membre
Barthassat Milène	Membre

signature collective à deux *

B ORGANISATION

Le comité dirige l'association.

Le secrétariat est tenu par Coralie Blandenier

Les comptes sont tenus par Lionel Fargeaud

Secrétaire-coordinatrice

Trésorier-comptable

L'organe de révision :

Yassine Boussakouk de BY Fiduciaire et Audit SA à Carouge est chargé de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

I INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES MIS EN APPLICATION DANS LES COMPTES ANNUELS

C PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2024 de l'association MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS sont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations.

Trésorerie

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme

Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons privés et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

II INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
1 Autres créances à court terme	4 500,00	11 830,00
Débiteurs consultations	4 500,00	11 830,00
2 Actifs de régularisation	6 262,90	6 249,65
<i>Charges payées d'avance</i>	6 262,90	6 249,65
Loyer et charges	6 262,90	6 249,65
Honoraires	-	-
Autres charges payées d'avance	-	-
<i>Produits à recevoir</i>	-	-
Solde selon décompte AVS	-	-
Factures consultations à émettre	-	-
Autres produits à recevoir	-	-
3 Immobilisations		
Les immobilisations sont amorties sur leur valeur résiduelle selon les taux suivants :		
Acquisitions jusqu'à CHF 3'000	100%	
Mobilier et matériel	20%	
Agencement et installations	30%	
Machines et matériel informatique	40%	
Site Internet	25%	
	Balance	Achats/Vtes
	Amort.	Balance
	31.12.2024	31.12.2025
Site Internet	0,00	0,00
Agencement sur installation du local	16 295,70	0,00
	13 383,90	2 911,80
Totaux	16 295,70	0,00
	13 383,90	2 911,80
4 Subventions non dépensées à restituer		-
Selon Directive transversale du 28.04.2022 portant sur les années 2022 à 2025.	(933,75)	981,91
5 Autres dettes à court terme	7 706,95	5 086,55
Salaires nets à payer	-	-
Solde selon décompte AVS	7 797,45	5 177,05
Solde selon décompte LPP	(90,50)	(90,50)
6 Passifs de régularisation	6 727,95	9 670,50
<i>Charges à payer</i>	6 727,95	9 670,50
Honoraires révision des comptes	2 500,00	2 500,00
Swisscom	160,20	2 500,00
Axa assurances personne LAA	4 067,75	2 137,10
Autres charges à payer	-	2 533,40
<i>Produits encaissés d'avance</i>	-	-

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

II INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

2025

2024

7 Historique répartition du résultat / subvention non dépensée à restituer

Période 2022/2025

	<u>Attributions</u> <u>31.12.2022</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2023</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2024</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2025</u>	<u>Soldes au</u> <u>31.12.2025</u>
Subvention à restituer	1 023,00	3 117,12	981,91	-933,75	
Résultat cumulé provisoire	1 023,00	4 140,12	5 122,03	4 188,28	4 188,28

Période 2018/2021

	<u>Attributions</u> <u>31.12.2018</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2019</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2020</u>	<u>Attributions</u> <u>31.12.2021</u>	<u>Soldes au</u> <u>31.12.2021</u>
Subvention à restituer	-21 061,25	-5 872,16	621,12	690,30	-25 621,99
Pertes cumulées à charges association					25 621,99
Résultat cumulé	-21 061,25	-26 933,41	-26 312,29	-25 621,99	0,00

8 Subventions des collectivités publiques		123 459,00	123 459,00
Etat de Genève		123 459,00	123 459,00
9 Dons, cotisations		840,00	1 130,00
Dons		-	500,00
Cotisations des membres		840,00	630,00
10 Produits de l'activité		122 051,20	119 695,70
Entretiens de médiation		111 841,20	116 296,10
Formations, sensibilisations internes		6 450,00	3 399,60
Conventions de partenariat		3 760,00	-

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

II INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

	2025	2024
11 Autres charges d'exploitation	41 569,36	41 111,49
Loyer et charges	20 460,00	20 295,75
Electricité	1 008,90	512,35
Entretien, nettoyage	2 123,55	1 294,00
Assurance des locaux / Assurance RC	1 221,75	1 240,90
Fournitures de bureau	2 166,00	1 312,00
Frais informatique	283,56	1 741,29
Cafétéria	533,20	545,60
Frais d'envois	139,00	-
Téléphone, fax	1 957,40	1 889,90
Photocopieuse	(767,75)	2 667,10
Honoraires comptabilité	2 918,70	2 500,00
Honoraires Service social	540,50	540,50
Honoraires supervisions	960,00	1 200,00
Formations continues	2 700,00	-
Cotisations associations professionnelles	2 663,55	1 576,75
Publicité, imprimés	90,00	90,00
Frais Site Internet	600,00	1 560,00
Frais divers	1 251,00	1 743,35
Documentation	-	48,00
Rendez-vous manqués et aide	720,00	354,00

MAISON GENEVOISE DES MEDIATIONS

Genève

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2023

III AUTRES INFORMATIONS	2025	2024
Prestations versées au membres du comité pour leur gestion	Néant	Néant
Dettes envers les institutions de prévoyance (hors cotisations courantes)	Néant	Néant
Engagements de leasing	Néant	Néant
Indications sur la réalisation d'une évaluation des risques	non réalisée	non réalisée
Autres	Néant	Néant
